

(Traduction)

... *Early Bird* pour retrouver les deux fonctionnaires qui ont eu des accointances avec deux espions russes?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà essayé de répondre à cette question et, pour le moment, je pense n'avoir rien à ajouter.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord):** A cet égard, monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il nous dire combien d'autres Canadiens ces agents russes avaient pressentis ou entraînés, en plus des deux personnes mentionnées dans les journaux et dont il nous a parlé? En outre, dans quelles régions du pays s'est déroulée cette activité? Les journaux ont dit que les agents voulaient obtenir des renseignements sur les pipe-lines qui vont vers le Pacifique et on se demande, par conséquent, à quelles régions du pays cet espionnage s'est étendu.

**Le très hon. M. Pearson:** J'obtiendrai tous les renseignements possibles qui peuvent être communiqués à la Chambre. Sans vouloir critiquer le moins, j'aimerais rappeler à mon honorable ami que, quand on a soulevé une question semblable à la Chambre des communes, en octobre 1957, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'époque avait répondu: «On ne considère pas qu'il serait dans l'intérêt public de dévoiler des renseignements sur une question de cette nature.»

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, je pose immédiatement la question de privilège. Il s'agit d'une affaire tout à fait différente. Il y a ici des accusations d'inconduite. Il y a eu assez de cachettes dans l'affaire Rivard, assez de cachettes au ministère de la Justice, et nous ne voulons plus de dissimulations semblables de la part du gouvernement.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Une question supplémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur. En réponse au député de Red-Deer, le premier ministre a dit qu'il avait publié le communiqué un samedi parce qu'il craignait que la nouvelle ne s'ébruite. Voudrait-il nous dire quand on comptait publier le renseignement ou si l'on avait l'intention de dissimuler l'affaire complètement?

**Le très hon. M. Pearson:** Non, monsieur l'Orateur, nous comptons publier un communiqué sur le sujet et j'espérais pouvoir le faire à la Chambre des communes aujourd'hui.

**M. Eldon M. Woolliams (Bow-River):** Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Quelqu'un a-t-il été accusé de ce délit jusqu'ici?

[M. Caouette.]

**Le très hon. M. Pearson:** Non, monsieur l'Orateur.

**M. Woolliams:** Le gouvernement a-t-il l'intention d'accuser quelqu'un relativement à cette affaire d'espionnage?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Il me semble que nous avons discuté de cette affaire assez longuement. De plus, le premier ministre a dit qu'il ferait plus tard une déclaration complète et détaillée.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le premier ministre a l'intention de faire une déclaration plus tard, peut-il nous dire tout de suite, ou au moment où il fera cette déclaration, si le fonctionnaire canadien qui, prétend-on, est impliqué dans cette affaire, se trouve toujours au service du gouvernement?

**Le très hon. M. Pearson:** Je le dirai dans ma déclaration, monsieur l'Orateur. Je ne puis répondre à cette question d'une façon catégorique pour l'instant.

**M. Thompson:** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire se rattache à une autre que j'ai posée plusieurs fois au cours de ces dernières semaines. Le gouvernement songe-t-il à préparer un Livre blanc en vue d'exposer l'étendue du réseau d'espionnage étranger au Canada et les tactiques subversives que les puissances étrangères emploient, non seulement en ce qui concerne la défense mais aussi tous les aspects de notre vie nationale?

**Le très hon. M. Pearson:** Non, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas projeté de publier un Livre blanc de ce genre. Cette question pourra sans doute être discutée lorsque le comité des Affaires extérieures sera formé, ce qui ne devrait pas tarder, du moins je l'espère.

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### MESURES À L'ÉTUDE APRÈS LA MOTION DE SUBSIDES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre, mais en précisant tout d'abord que l'opposition officielle serait disposée à aborder promptement l'étude du programme législatif. Comme le débat sur l'Adresse et le débat sur le budget se sont terminés récemment en se suivant de plus près que d'habitude, le leader du gouvernement à la Chambre consentirait-il à ce que nous passions dès aujourd'hui à l'étude de mesures législatives, si nous adoptions la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides sans la débattre et que nous mettions en délibération les crédits de 10 ministères? Dans ce cas, quelles mesures légis-